



Saignée dans la poutre et renforts par barres de fibre de verre



Poutre rebouchée avec une pièce de bois après incision des barres de fibre de verre



1^{er} étage : Dégagement du dessus de la poutre du rez-de-chaussée avant renforcement

INFORMATIONS
SUR
LE MANOIR DE COUESME
ET
SES ACTIVITES

VISITEZ LE SITE
www.manoirdecouesme.fr

OU ÉCRIVEZ A
ASSOCIATION DES AMIS DU
MANOIR DE COUESME
72610 ANCINNES



1^{er} étage : le trou sera comblé par un mélange de béton et fibre de verre pour soutenir par le haut la poutre



72610 ANCINNES

BULLETIN n° 21
1^{ER} TRIMESTRE 2011

EDITORIAL

Tradition oblige : Bonne année à toutes et tous. Qu'elle soit propice à la réalisation de vos projets personnels et professionnels. Qu'elle soit aussi celle du développement de notre association ; pour cela, nous savons que nous pouvons compter sur votre soutien fidèle et amical.

A notre agenda 2011, **deux rendez-vous importants** sont déjà fixés :

- **Mai 2011** : inauguration du vitrail de François HILSUM réalisé par les ateliers Loire. A cette occasion, une exposition sur le vitrail sera présentée. M. François FILLON, premier ministre a été invité à présider cet événement.

- **Septembre 2011**: « **Voyages** » - Exposition de sculptures de Laurence Louisfert et Morgan.

Le Bureau

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

La cinquième **tranche** des travaux a commencé. Il s'agit :

- de la **conception, la réalisation et la pose du vitrail** de la fenêtre ogivale du pignon Est.

- du renforcement de la **poutre du grand salon**.

Pour le **vitrail**, les ateliers Loire, maîtres verrier, ont réalisé un **échantillon** du projet de François HILSUM, peintre. Il a été **posé en décembre 2010**.

Après validation, la **fabrication a été lancée**. La **pose** interviendra en **avril** ; l'**inauguration** aura lieu dans la **seconde quinzaine de mai**.

La **poutre** du grand salon a été traitée courant janvier 2011 par l'entreprise Renofors.

Le renforcement a consisté en l'**injection de fibre de verre** dans la partie abimée. Cette technique invisible à l'œil nu permet des consolidations pérennes et sûres.



Cassure de la poutre – Saignée avec barres de fibre de verre en renfort

« VOYAGES » EXPOSITION 2011

Le bureau de l'association a choisi le projet 2011 pour l'exposition qui se déroule traditionnellement en septembre.

Laurence LOUISFERT et MORGAN, sculpteurs sur verre, fer, bronze et pierre, exposeront leurs œuvres du **samedi 10 septembre au dimanche 2 octobre**.

L'**exposition** intitulée « **Voyages** » aura pour thème le voyage au sens strict du terme mais aussi le voyage intérieur, initiatique ... etc.

Tous les week-ends, MORGAN animera un **atelier-forge** au cours duquel les visiteurs pourront s'initier au travail du fer et acquérir une pièce forgée par eux.

Les principaux **événements** de l'exposition sont à ce jour les suivants :

- **Vernissage** : vendredi 9 septembre
- **Soirée de gala** : samedi 24 septembre
- **Ateliers-forge** : les samedis après-midi et dimanche (10 et 11 septembre – 17 et 18 septembre – 24 et 25 septembre)

- **Journée des écoles** : vendredi 16 ou 24 septembre

Enfin, un labyrinthe de maïs sera dessiné dans le champ attenant le jardin de Couesme. Cette animation complètera l'exposition « Voyages ». Régis BERGER, adhérent, réalisera ce labyrinthe.

VIE DE L'ASSOCIATION

A ce jour, **80 adhérents** ont pris ou repris leur carte 2011. Pour celles et ceux qui ne l'auraient pas encore fait, vous trouverez, ci-joint, un **bulletin de réadhésion**. Merci d'avance pour votre soutien.

A votre agenda, dès maintenant, la date de l'**Assemblée générale 2011** : Dimanche 25 septembre 2011 à 11 heures au Manoir de Couesme.

L'**Assemblée générale 2010** avait décidé de la **plantation** d'un **grand arbre** dans le jardin de Couesme.

« A la Sainte-Catherine où tout prend racine », un « Quercus palustris » ou **chêne des marais** a été installé façade Sud. Ses mensurations : diamètre 12 cm – hauteur : 5 m. Ses caractéristiques : croissance rapide – feuillage persistant – aquaphile.

Cotisation annuelle
de base

20€

Chèque à l'ordre de l'association
à adresser à : Manoir de Couesme
72610 ANCINNES